

# BUREAU SYNDICAL DU 14 MARS 2016

## COMPTE RENDU

L'an deux mille seize, le 14 mars à 18 heures, le bureau du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 8 mars 2016, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle.

Etaient présents : Nicolas DUMONT, Carole BIZET, Bernard DAVERGNE, Claude HERTAULT, Jean-Marie HÉMERLÉ, Guy HAZARD, Jean-Claude AVISSE, Mathieu DOYER, Fabrice FRION, Gilles CROIZÉ, Éric MOUTON

Etaient excusés : Stéphane DECAYEUX, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, Christian MAGNIER, James HECQUET, Stéphane HAUSSOULIER, Jean GORRIEZ, Claude JACOB, Pascal LEFEBVRE, Patricia POUPART, Samuel LANDRE

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Mathieu DOYER en qualité de secrétaire de séance conformément aux textes en vigueur et propose à Marion Bonvarlet de présenter les trois premiers points à l'ordre du jour.

### **1/ Convention pour le Larris de Yonval**

Marion Bonvarlet présente la convention quadripartite pour la préservation du patrimoine naturel des Riez de Yonval dont chacun a pu prendre connaissance.

Aucune remarque n'étant effectuée,

Cette convention est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau

### **2/ Convention EPTB Authie**

Marion Bonvarlet présente la convention rédigée avec l'EPTB Authie dont chacun a pu prendre connaissance.

Aucune remarque n'étant effectuée,

Cette convention est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau

### **3/ PLU de Rue**

- Vu l'arrêté préfectoral de création du Syndicat mixte en date du 20 juin 2013
- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des collectivités territoriales
- Vu la délibération en date du 12 juin 2014 par laquelle le comité syndical délègue une partie de ses attributions au bureau

- Vu le courrier de Monsieur le Maire de RUE en date du 17 novembre 2015 sollicitant l'avis des personnes associées dans le cadre de la procédure d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme,
- Considérant l'avant-projet de charte du PNR en Picardie maritime adopté en juin 2013 par l'association de préfiguration

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le Bureau émet un avis favorable compte tenu des remarques formulées dans l'avis annexé à la présente délibération à l'unanimité.

Monsieur le Président remercie Marion Bonvarlet pour ses présentations et propose à Yann Le Bideau de poursuivre la séance.

#### **4/ Candidature à l'appel à projet « Maison éclésièrre de Long »**

Le projet de Baie de Somme 3 Vallées vise à faire de cette maison, un lieu de présentation et de promotion de son territoire. C'est une porte d'entrée pour le Parc Naturel Régional, idéale pour de nombreux touristes dont ceux qui utilisent la véloroute et les liaisons douces pour découvrir le territoire.

Il est prévu d'assurer l'animation du site par le recrutement de 2 emplois aidés (ou services civiques). Des prestations seront réalisées par des guides locaux, des associations et des institutionnels qui œuvrent déjà en Picardie Maritime.

Il est également envisagé d'y installer l'office de tourisme de Long.

Au-delà de l'accueil du public et de la promotion du territoire mis en place dès la première année, Baie de Somme 3 Vallées prévoit une montée en puissance progressive de la maison éclésièrre avec notamment :

- La mise en place d'un point de location de vélo.  
Baie de Somme 3 Vallées travaille avec la région au projet de développement du cyclotourisme en Picardie Maritime mené par le cabinet Mobhilis. Ainsi la maison éclésièrre pourra être équipée d'un point de location de vélos en lien avec celui d'Abbeville. Il conviendra d'accorder la location avec les activités de l'office de tourisme d'Ailly sur Somme afin de développer des produits complémentaires et cohérents pour les touristes.
- Jardin potager : Baie de Somme 3 Vallées souhaite occuper la partie jardin proposée dans l'appel à projet afin de développer des ateliers de jardinage (alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse, préservation de la vie du sol, favoriser la biodiversité dans son jardin...)
- Grainothèque : l'objectif est de sauvegarder des variétés anciennes de légumes peu ou pas commercialisées, de mettre en valeur des variétés anciennes et locales de légumes (ex : l'oignon rouge d'Abbeville, la carotte de Saint Valery ou la tomate 'blanche de Picardie') et d'obtenir des graines adaptées au terroir et au climat local.
- Mise en place d'une bibliothèque qui proposerait les ouvrages de références sur le fleuve et la Picardie Maritime et d'une ludothèque où les touristes et habitants pourraient disposer de jeux de société et de jeux traditionnels Picards

Le bureau accepte à l'unanimité de répondre à cet appel à projet.

Le Président remercie Yann Le Bideau et demande à François Brasseur de poursuivre l'ordre du jour.

#### **5/ Information sur l'article 88 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRe**

François Brasseur détaille aux membres du Bureau l'article 88 de la loi NOTRe qui précise que les EPCI de plus de 20 000 habitants devront se doter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'un conseil de développement.

Il est proposé de mutualiser le conseil de développement de Baie de Somme 3 Vallées pour toutes les communautés de communes qui adhèrent au Syndicat Mixte.

Monsieur le Président propose à François Brasseur de rédiger un courrier en ce sens aux Présidents des EPCI et le remercie de son intervention.

Nicolas DUMONT passe la parole à Brigitte LEVASTRE pour présenter le dernier point de l'ordre du jour.

#### **6/ Préparation du Comité Syndical du 31 mars 2016 (projet de Budget primitif 2016, compte administratif 2015...)**

Brigitte LEVASTRE présente les résultats de l'exercice 2015 et expose le projet de budget pour l'exercice 2016, remis à chaque membre du Bureau.

Aucune remarque n'étant formulée, ce projet sera soumis aux votes du Comité Syndical du 31 mars 2016.

Aucune autre question n'étant soulevée, Nicolas Dumont lève la séance à 19h30.

Le secrétaire de séance,  
Mathieu Doyer

Le Président,  
Nicolas Dumont



